

LE JURY



Mme Eugénie KASSI-ATTIA
Commissaire Générale



M. Souleymane SORO
RIGRH



M. Adou KOUABENAN
APRHCI



M. MAR MAO
DRH de CFAO AES
(RH AWARDS 2017)



M. René-Clément KOTOKLO
EXPERT RH



Représentant
FDPP



M. Issoufou BERTE
CGRAE



Mme Andrée SANOUSSI
CNPS



M. Herman NICOUÉ
AEJ



M. Ange TRA BI
Directeur de publication RH MAG

CERTIFICATION DU PROCESSUS

Deloitte.



(225) 22 47 54 30 - 02 48 85 03
rhawards@mzkgroup.info / www.rhmag.ci / www.mzkgroup.info

RH Awards 2018

“Parce que le mérite doit être reconnu et récompensé”



Vendredi | Juillet
20 | 2018

Salle Allabo
Hôtel Président

PRESENTATION

Confrontés aux différentes mutations de l'entreprise, le Directeur des Ressources Humaines (DRH) aujourd'hui apparaît comme un réel partenaire du business qui participe au développement des stratégies alignées sur les objectifs de l'entreprise.

Dans la perspective de la valorisation de la fonction Ressources Humaines, RH MAG, magazine spécialisé dans les Ressources Humaines, dans sa politique de vulgarisation et de promotion du mérite de la fonction RH, initie depuis l'année 2016, un Prix national dénommé « RH AWARDS ».

Les deux précédentes éditions ont enregistré la participation d'entreprises de référence en Côte d'Ivoire et permis de récompenser des professionnels des Ressources Humaines reconnus et faisant autorité dans leur communauté professionnelle. Il s'agit notamment de :

RH AWARDS 2016

2^{ème} Prix
Souleymane Traoré
DRH de CFAO Retail

1^{ER} Prix
Joséphine HOURA
DRH de PROSUMA

3^{ème} Prix
Rosemonde DIEI-YOYA
DRH de la Société Ivoirienne de Banque (SIB)

RH AWARDS 2017

2^{ème} Prix
Behi TOGBA
DRH de la Compagnie Ivoirienne d'Énergie (CIE)

1^{ER} Prix
Mar MAO
DRH de CFAO AES

3^{ème} Prix
Ben Ladjj SORO
DRH du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BN-ETD)

Ces distinctions qui émanent d'une évaluation rigoureuse, reposant sur des critères objectifs, sont conduites par un Jury composé de professionnels des métiers des RH. En outre, pour garantir la crédibilité du concours, ces prix sont certifiés par le cabinet international Deloitte depuis l'édition 2017.

Au regard de l'engouement suscité au sein de la communauté nationale RH et dans une dynamique d'amélioration continue, l'édition 2018 propose désormais de récompenser par secteur d'activité, les Directeurs des Ressources Humaines et Fonctions Assimilées (DRH et FA).

OBJECTIFS

Les « RH AWARDS » constituent une compétition ouverte à l'ensemble des DRH et Fonctions Assimilées de Côte d'Ivoire. C'est une compétition qui évalue les professionnels RH sur leurs actions de l'année en cours.

L'objectif général est de promouvoir et de valoriser la fonction Ressources Humaines par secteur d'activités.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ♦ Récompenser les meilleurs Directeurs des Ressources Humaines et fonctions assimilées de l'année par secteur d'activités ;
- ♦ Récompenser et valoriser les DRH et Fonctions Assimilées qui au cours d'une année, ont œuvré efficacement à la performance de leur entreprise et à la promotion de la fonction RH en Côte d'Ivoire ;
- ♦ Encourager et inciter les bonnes pratiques et gouvernances RH dans les différentes entreprises.

FORMAT

Date : 20 Juillet 2018

Heure : 20 Heures

Style : Dîner Gala

Attraction : Prestations artistiques (Orchestre live, Artiste Musicien, Humouriste, ...)

SECTEURS D'ACTIVITES

Les quatre (4) grands secteurs d'activités retenus afin de promouvoir les DRH et FA sont les suivants :

N°	SECTEUR	* TYPE D'ENTREPRISE
1	AGRO-INDUSTRIE ET CHIMIE	- AGRO-INDUSTRIE - CHIMIE/INDUSTRIE LOURDE
2	BTP - MINES ET ENERGIES TRANSPORT - LOGISTIQUE - DISTRIBUTION	- BTP/GRANDS TRAVAUX - MINES/ENERGIES/HYDROCARBURES/PETROLE - COMMERCE/ IMPORT/EXPORT/DISTRIBUTION - TRANSPORT/MANUTENTION/TRANSIT
3	BANQUE - ASSURANCE - TIC - SERVICES	- TIC/TELECOM / COMMUNICATION/ CONSEIL - BANQUE - ASSURANCES
4	PUBLIQUE & PARAPUBLIQUE	- ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES

* La liste des types d'entreprises n'est pas exhaustive.

LES PRIX

Pour cette édition, les étapes pour la désignation du principal lauréat de l'évènement se présentent comme suit :

les RH AWARDS Sectoriels

Ces prix seront attribués à des DRH ou FA par secteur d'activité, sélectionnés parmi les candidatures réceptionnées par le jury, selon les critères généraux et spécifiques définis.

le Super RH AWARDS

Le super RH AWARDS sera sélectionné parmi les lauréats des quatre (04) RH AWARDS désignés par secteur d'activité. Il sera de ce fait le grand gagnant de l'édition 2018.

LES PRIX SPECIAUX RH AWARDS

Pour l'édition 2018 deux (02) prix spéciaux seront décernés.

le prix RH ESPOIR

Ce prix spécial sera attribué à un jeune (moins de 35 ans) Gestionnaire des Ressources Humaines pour son potentiel prometteur sur la base des informations recueillies par le jury. L'objectif de ce prix est de récompenser les jeunes talents de la fonction RH pour les réalisations à leur actif et les encourager à s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

le prix du MANAGER SOCIAL

Ce prix spécial est établi en guise de reconnaissance du mérite d'une personnalité politique, administrative ou du secteur privé pour ses actions ayant impacté la communauté et/ou qui s'est distinguée par une action particulière dans le domaine des ressources humaines au cours de l'année. Les critères de sélection sont laissés à l'appréciation des membres du jury. Il convient de signaler que le DRH ou FA a la possibilité de présenter la candidature de son Directeur Général (DG).

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

LES CRITÈRES GÉNÉRAUX

Les critères généraux de sélection applicables à l'ensemble des candidats sont les suivants :

- Etre Directeur des Ressources Humaines ou une Fonction Assimilée ;
- Faire preuve d'influence dans la communauté RH sur le plan national et/ou international ;
- Partager son expérience à travers des contributions intellectuelles dans des magazines spécialisés comme RH MAG où dans des colloques, séminaires, etc... ;
- Avoir collaboré avec les institutions publiques, parapubliques ou privées dans le courant de l'année (Exemple : FDFP, AGEFOP, CGRAE, CNPS, Agence Emploi Jeune, etc) ;
- **Ne peuvent-être candidats, les DRH ayant déjà remporté le premier prix.**

NB: Le candidat peut se présenter lui-même ou peut-être présenté par une tierce personne.

LES CRITÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

De façon spécifique, sept (7) critères de sélection correspondant chacune à des thématiques sont applicables aux candidats selon les secteurs d'activités :

N°	Thématiques	Critères
1	Maîtrise des risques liés aux situations professionnelles et/ou bien être au travail	Les mesures mises en œuvre afin de favoriser un mieux-être et un mieux vivre.
2	Formation	Les politiques de formations implémentés afin de renforcer les compétences des ressources humaines
3	Gestion des relations sociales	La politique de dialogue social déployée dans le cadre de la maîtrise du climat social.
4	Gestion des emplois et des compétences	Actions et outils dont dispose l'entreprise au titre de la gestion des emplois et des compétences (fiches emplois, référentiels compétences, revue de personnel,)
5	Recrutement et intégration	La politique de recrutement mise en place
6	Rétention des Talents	La politique de rétention des talents
7	Communication interne	La politique de communication interne